

B.T.S COMMUNICATION VISUELLE

Etre capable de concevoir, mettre en œuvre, coordonner la réalisation d'un processus de communication visuelle à partir d'une commande. Savoir proposer diverses solutions conceptuelles et stratégiques (aspects linguistiques, graphiques, plastiques), finaliser les projets sur des supports spécifiques de la communication visuelle : campagnes publicitaires, identité d'une entreprise, d'un produit, d'un service, conditionnement d'un produit, graphisme d'édition,...

LES MATIERES

Studio de création

Le studio de création a pour objet de développer la créativité, l'esprit d'analyse, le sens critique, la capacité de communication, la maîtrise des langages graphiques et de faire acquérir les connaissances fondamentales permettant de répondre à une commande de communication (cahier des charges, programmes et stratégies de communication). Il doit permettre également d'acquérir les connaissances techniques nécessaires à la conception, réalisation et diffusion d'une communication (graphisme, édition, publicité).

Lieu de rencontre interdisciplinaire, le studio de création s'appuie nécessairement sur l'ensemble des disciplines (technologie de la communication, Arts visuels et appliqués, expression plastique, technologie et nouvelles technologies).

Les deux années de formation sont fondées sur les trois domaines du design de communication : graphisme, édition, publicité :

- une partie de la formation est consacrée à de courtes études de cas, permettant d'aborder rapidement les aspects essentiels de la démarche créative;
- une autre partie de la formation comprend des sujets ou *demandes* (commandes fictives ou réelles) plus étoffées et permettant une synthèse des acquisitions, des développements créatifs et techniques;
- un stage professionnel de 4 à 8 semaines conclut la première année de formation (stage B).

Les projets, développés en studio de création, seront le lieu d'application des technologies (infographie, photographie, vidéographie).

Un **PROJET PROFESSIONNEL**, dans un domaine choisi (et pouvant inclure les deux autres), permettra à l'étudiant de montrer ses capacités à s'investir dans un programme de communication visuelle. Ce projet doit être compris comme le moment d'appropriation d'une demande, d'une problématique mettant en œuvre les aspects créatifs et techniques, mercatiques et financiers du ou des domaines développés.



Le projet peut soit répercuter un thème réel traité ou observé en stage, soit être issu d'une commande ou d'un dialogue entre l'étudiant et les enseignants. Un temps limité sera consacré, dans la deuxième année de formation, à la conduite de ce projet.

L'enseignement est assuré par des enseignants d'Arts Appliqués prioritairement nommés sur «poste à profil».

Les professionnels interviennent; sollicités par le professeur responsable, en amont, occasionnellement dans le suivi, ou en aval de projets.

Leurs interventions ponctuelles, soit incitatives, soit informatives, soit critiques, garantissent aux travaux développés à partir d'objectifs de formation, l'adéquation aux exigences de marchés en constante évolution.

Technologie de la communication

Le cours de technologie de la communication a pour objet de donner, au futur technicien en communication visuelle, un ensemble de moyens théoriques, techniques et pratiques qui doivent lui permettre de comprendre les enjeux sociologiques et stratégiques de la communication visuelle aujourd'hui et d'être concrètement opérationnel à travers une méthode raisonnée et une créativité maîtrisée.

Les différentes sciences sollicitées et la variété des savoirs abordés forment un ensemble destiné à rendre perceptible deux dimensions actives dans la communication visuelle :

• Dimension culturelle :

Cette dimension vise à permettre une adaptation de l'étudiant dans le milieu professionnel:

- elle fournit les ouvertures culturelles qui favorisent son insertion dans une structure professionnelle;
- elle donne les connaissances et instruments nécessaires pour analyser des formes et situations multiples de communication;
- elle donne à l'étudiant les moyens de s'informer et d'utiliser ses informations dans sa formation.

• Dimension professionnelle :

Cette dimension doit permettre à l'étudiant de comprendre la spécificité de la communication visuelle et ses domaines d'application:

- elle recommande et contrôle la maîtrise d'un vocabulaire adapté à la demande;
- elle donne et explique tous les éléments qui définissent la situation de communication étudiée;
- elle participe à la concrétisation des acquis en cours de formation, dans le cadre du studio de création, et prépare à la réalité professionnelle.

Expression plastique

Les démarches analytique et synthétique fondent le cours d'expression plastique.

Le cours d'expression plastique a pour objet l'acquisition et l'approfondissement des savoirs, méthodes et techniques d'expression afin de parvenir à une démarche

originale et personnelle. Associé aux autres disciplines d'investigation théorique et pratique (Arts visuels et appliqués, technologie de la communication, studio de création), il conduit à assimiler, expérimenter et s'approprier les savoirs fondamentaux dans le but de les choisir, les exploiter et les réinvestir.

Il permet :

- d'acquérir un vocabulaire plastique;
- de développer l'imagination;
- de stimuler la curiosité et d'enrichir sa production;
- de développer un esprit critique tout en intégrant les exigences de la profession par la maîtrise :
 - des moyens de représentation graphique,
 - des outils de représentation et d'expression plastiques,
 - des codes culturels,
 - des niveaux de sens.

Arts visuels et appliqués

En relation avec les autres disciplines, l'enseignement de l'histoire des Arts visuels et appliqués, dans son contenu comme dans sa méthode, doit contribuer à développer la personnalité des étudiants et avoir des répercussions dans le domaine des arts appliqués qu'ils ont choisi : la communication visuelle.

Il ne s'agit pas, au cours de ces deux années, de chercher à couvrir de façon exhaustive toutes les périodes et champs de cette discipline.

L'accumulation des connaissances n'est pas une fin en soi. Il importe que les étudiants aient, en fin de cursus, une attitude réflexive et critique. L'essentiel est qu'ils sachent structurer, ordonner leurs connaissances; qu'ils maîtrisent des méthodes d'analyse. Les mécanismes de réflexion acquis leur permettent d'étudier, de confronter des œuvres, des supports (iconiques ou textuels) provenant de différents champs, de les replacer dans le temps et dans l'espace. La capacité à conceptualiser, à hiérarchiser leurs idées, à affiner une argumentation, qu'elle soit écrite ou orale, est indispensable.

Les 3 heures d'Arts visuels et appliqués se décomposent en deux parties distinctes :

- 2 heures d'études théoriques;
- 1 heure de connaissance de l'actualité artistique et de la création contemporaine.

ÉTUDES THÉORIQUES

La première année est consacrée à vérifier, renforcer, fixer les connaissances et notions acquises dans l'Art occidental de la Préhistoire à nos jours, entre autres dans le domaine des signes et des écritures.

La deuxième année engage une approche réflexive et critique concernant les différents aspects de l'art de 1900 à nos jours, leurs relations et interactions.

Le cours prend appui, étant donné l'importance des périodes couvertes, sur des œuvres clefs ou des textes majeurs, représentatifs d'une époque, d'un courant ou d'un artiste.

Au cours de ces deux années, sont privilégiés des modes d'approches dynamiques qui impliquent de façon directe et active, individuelle ou collective, les étudiants dans la construction de leur savoir : modules de recherches et d'approfondissement, projets interdisciplinaires, parcours transversaux ouvrant sur

des problématiques toujours pertinentes au XXe siècle. Les axes et questions articulent l'analyse de documents visuels et l'étude de textes fondamentaux concernant les théories de l'art (lecture et analyse approfondie de textes : extraits de traités, entretiens, cours, réflexions, écrits, manifestes).

La formation peut prendre différents aspects : exposés, débats, productions écrites (fiches, rédaction d'analyses formelles et sémantiques, compte-rendu de textes théoriques, d'articles de presse, d'expositions).

OBJECTIFS :

- comprendre et repérer les articulations et évolutions des signes propres à la communication et des productions artistiques grâce à des repères historiques et esthétiques;
- faire émerger des problématiques, adopter un point de vue et prendre parti en trouvant l'argumentation nécessaire;
- acquérir un esprit d'analyse et de synthèse.

CONNAISSANCE DE L'ACTUALITÉ ARTISTIQUE ET DE LA CRÉATION CONTEMPORAINE

Cette partie du cours ne s'appuie pas sur un programme donné. Elle prend en compte, dès la première année, la création et la multiplicité des média contemporains. Elle s'appuie sur l'échange et le commentaire de l'actualité de la création. Elle permet d'élargir les champs chronologiques habituels en répercutant, dès le début de la formation, les manifestations régionales, nationales ou internationales (expositions, productions, émissions, articles, nouveaux média).

OBJECTIFS :

- ouvrir la formation à la culture et à la création contemporaines immédiates;
- aborder les champs divers de la création (arts plastiques, arts appliqués, photographie, cinéma, télévision, vidéo, graphisme, images séquentielles, théâtre, danse, musique, littérature ...).

Nouvelles technologies

Le laboratoire de nouvelles technologies est en prise directe avec les évolutions matérielles et techniques propres aux domaines du design de communication étudiés en studio de création. Il permet d'acquérir les connaissances informatiques indispensables à la finalisation des projets du studio de création. Les enseignants du studio de création sont impliqués dans la réalisation de ces projets.

Le laboratoire de nouvelles technologies établit le lien entre les technologies traditionnelles du cours de technologie et les pratiques informatiques liées à l'impression et l'édition. Il prend en compte les nouvelles données (photographie numérique, édition multimédia).

Il s'articule en deux parties :

- théorique : présentation des généralités, caractéristiques et fonctions des matériels et logiciels informatiques (infographie et multimédia);
- pratique : apprentissage des logiciels de PAO et de retouches d'images, initiation aux logiciels de multimédia.



L'enseignement est assuré prioritairement par des enseignants intervenant en studio de création.

La maintenance du laboratoire doit être assurée par un agent.

Technologie

Le cours de technologie a pour objet de permettre au concepteur chargé d'un programme de communication visuelle :

- de prendre en compte les données relatives aux moyens mis en œuvre;
- d'exploiter les moyens esthétiques, techniques et économiques appropriés;
- d'établir tous documents et instructions utiles à la réalisation d'une demande;
- de repérer les compétences professionnelles nécessaires à la réalisation;
- de suivre cette réalisation en contrôlant la conformité et la qualité des opérations en collaborant efficacement avec les spécialistes concernés.

En conséquence, le cours de technologie devra être étroitement associé au studio de création.

Un stage obligatoire de 5 jours (stage A) permettra de prendre connaissance des différents procédés de fabrication de la chaîne graphique.

Ce stage se déroulera dans le courant du premier trimestre de la première année de formation.

Un deuxième stage (stage C), facultatif et pris sur le temps des congés scolaires, faisant l'objet d'une convention entre l'établissement

et l'employeur, pourra se dérouler dans les secteurs de l'image, fixe ou animée.

Stage A : stage en imprimerie (voir précisions document annexe II -stages en milieu professionnel)

Stage B : stage de fin de première année (voir précisions document annexe II -stages en milieu professionnel)

Stage C : stage dans le secteur de l'image fixe ou animée (stage facultatif)

Matières générales : français, sciences physiques, sciences humaines langues vivantes, économie/gestion